

## CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE

### UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'Investissement a Capital Variable de catégorie Obligataire  
Régie par le code des OPC promulgué par la loi N°2001-83 du 24 juillet 2001  
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application  
Agrément du Ministre des Finances 08 avril 1992  
**Siège social** : 1, Place Pasteur-1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a obtenu l'agrément du CMF n° 12-2024 du 31 janvier 2024 pour le changement de son gestionnaire et la désignation de l'intermédiaire en bourse UNION CAPITAL (ex COFIB CAPITAL FINANCES) en tant que nouveau gestionnaire en remplacement d'UBCI BOURSE.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 15 mars 2024